

## Négociations nationales salaires... La CFDT dit **NON !**

Les négociations annuelles obligatoires sur les salaires se sont déroulées le 29 janvier à la FNCA avec en préalable une déclaration commune des syndicats représentatifs :

Les 4 organisations syndicales représentatives de la branche Crédit Agricole, CFDT, FO, SNECA-CGC et SUDCAM souhaitent préalablement à cette journée de négociations annuelles obligatoires attirer l'attention de la Fédération Nationale sur 2 points :

- Il existe un différentiel en 2018 de 0.41% entre l'inflation prévisionnelle des experts de CASA (1.2%) et l'inflation réelle (1.6%) créant une baisse de pouvoir d'achat selon les calculs de la FNCA de 0.39%. Ce chiffre devrait être intégré dans la négociation de ce jour.

L'inflation prévisionnelle pour 2019 des experts de CASA (0.61% puis 0.75%) semble très éloignée des chiffres de l'INSEE ou de la BCE (aux alentours de 1.6%).

- Si nous ne demandons pas de changer de référence, nous demandons, dans le texte d'accord, l'inscription d'un point à l'ordre du jour de la CCPNI d'octobre afin de constater l'évolution réelle de l'inflation et de réévaluer l'augmentation salariale générale des salaires 2019 en conséquence : le pouvoir d'achat étant placé au cœur des NAO de la branche.

Nous, organisations syndicales représentatives de la branche Crédit Agricole, souhaitons que ces 2 éléments soient pris en compte durant cette journée.

La FNCA reste sur l'inflation de (ses) experts du Groupe...

Ça donne la tendance...

Après de multiples échanges entre les syndicats et la FNCA (et de suspensions de séance...) la dernière proposition de la FNCA est la suivante :

- soit 0.6% sur les RCI-RCE-RCC ou 1% sur les RCI + 0.5% sur les RCE, mais si l'accord est signé par un ou plusieurs syndicats...
- Soit une mesure unilatérale de la FNCA de 0,30% sur RCE+ RCI+ RCC !!!

La FNCA, qui avait commencé ces négociations avec une proposition de + 0.2 %, ...finit à + 0,30% et déçoit au plus haut point la CFDT !!!